

**Séance du mardi 05 avril 2022**

Date de la convocation: 29/03/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants: 12

Nbr. vote pour: 12

Nbr. vote contre: 0

Nbr. abstentions: 0

*L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de Pierre-Emmanuel DAUTRY,*

**Présents :** Camille LECAT, Hervé PELLECUER, Loïc JEANJEAN, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel SAIZ, César VERDIER, Frédéric CEBRON, Emilie THISSE, Siméon LEFEBVRE, Martin WATERKEYN, Olivier CHARTON

**Représentés:** Jean-Claude DAUTRY

**Excusés:**

**Absents:** Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Adrien RICARD

**Secrétaire de séance:** Martin WATERKEYN

**Objet: Plan de financement pour la création d'une association foncière agricole - DE\_2022\_014**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la délibération DE\_2021\_065 du conseil municipal de Ventalon en Cévennes en date du 22 octobre 2021,

Considérant que la mise en place d'une association foncière agricole libre semblait l'outil le plus propice pour permettre la revalorisation de la châtaigneraie cévenole sur le territoire communal et que de nombreux propriétaires sont intéressés par ce projet,

Considérant que la commune a répondu à un appel à projets de la Région Occitanie pour le type d'opération 16.7 « Ingénierie Territoriale – Volet développement rural et agricole » qui peut permettre un financement de ces travaux à hauteur de 90%,

Le Maire présente le plan de financement de ce projet :

Dépenses prévisionnelles = 17 010,69 € HT (100 %) incluant devis des prestataires, dépenses de personnel et coûts indirects,

Recettes prévisionnelles =

Financement Région / Département = 4 592,89 € (27 %)

Financement FEADER = 10 716,73 € (63 %)

Autofinancement communal = 1 701,07 € (10 %)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Ventalon en Cévennes, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement proposé par le Maire.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent aux demandes de financement relatives à ce projet.

Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

